



Compte-rendu : Sortie Nature SONE

Zones humides

(Dimanche 16 avril 2023)

Nous étions vingt-six adhérents présents sous un beau soleil à cette Sortie Nature au programme très varié : protection de l'Orchis lacté, observations le long du ruisseau du Ninaret, découverte d'une parcelle humide à Jacinthes de Rome, et, pour terminer, présentation d'un rucher de SOAPI.



Les Orchis lactés : en pleine floraison

- La station d'Orchis lactés a été découverte en 2020 pendant le confinement suite à l'absence de fauche précoce qui a permis de repérer quelques hampes florales. L'Orchis lacté fait partie des 8 espèces d'orchidées protégées au niveau régional (arrêté du 30/12/04). Elle est aussi classée "vulnérable" sur la liste rouge de la flore menacée de Midi-Pyrénées.

Dès 2021, un périmètre de protection (110 m²) a été mis en place par La Mairie. Les services municipaux ne fauchent qu'une fois par an (après fructification) la parcelle afin de permettre aux orchidées d'arriver à maturité.

Un suivi botanique de la douzaine de « touffes » présentes est réalisé depuis 2021 par SONE (nombre de « touffes », stades de développement, mesures de hauteur, couleur des fleurs...) avec les conseils du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

En plus des Orchis lactés, un relevé de flore est effectué ainsi qu'un comptage de l'ensemble des orchidées présentes sur le site.

Quatre autres espèces d'orchidées (Ophrys abeille, Orchis pyramidal, Orchis bouc, Sérapias à long labelle) sont présentes sur le site, et, en 2022, 74 pieds de ces quatre espèces (dont une majorité d'Ophrys abeilles) ont été dénombrés.

A noter sur le site en 2022, une augmentation assez nette de la présence des Orchis boucs et une très légère progression du nombre de hampes fleuries d'Orchis lactés.



Les Orchis lactés étaient en pleine floraison et nous avons pu observer de près (sur deux spécimens situés à l'extérieur du périmètre de protection) les labelles parsemés de points rosés à pourpres et le casque acuminé très caractéristiques de cette orchidée.



En cheminant de la station au ruisseau

Babette nous explique que l'EPHAD Labouilhe, situé juste à côté de la station d'Orchis lactés, est une des 4 sites principaux de nidification des **Hirondelles de fenêtre** de la commune. Les premières hirondelles viennent d'y arriver et les observations régulières de l'état des nids, de leur occupation...vont commencer, réalisées par le groupe oiseaux et quelques observateurs dans le cadre de l'action Saint'O Hirondelles.

Bruno nous présente quelques plantes fleuries

- **La Chélidoine** située contre le mur de l'Eglise : 4 pétales jaunes et une tige contenant un suc jaune ayant des vertus pour soigner les verrues.
- **La Ruine de Rome ou Cymbalaire des murs** : ravissante petite plante aux fleurs violet clair et centre jaune qui est installée dans les fissures du muret de briques du cimetière (malgré son nom, elle ne dégrade en rien les murs : karcher interdit !).
- **La Sauge à feuilles de Verveine** : un petit parterre, dans l'herbe au pied du mur du cimetière, est observé. Elle a des feuilles découpées contrairement à sa cousine la Sauge des prés qui vit plutôt dans les coins un peu plus frais et présente des fleurs plus grandes.
- **L'Orchis bouffon** : une belle station d'Orchis bouffons est présente dans un pré assez sec. Les photographes peuvent réaliser de belles photos de ses fleurs roses à violettes à labelle ponctué et aux sépales formant un casque strié.



Le ruisseau du Ninaret : libre puis rectiligne

La sortie se poursuit par une descente du ruisseau du Ninaret entre l'ancien cimetière et le fossé qui se jette dans la Marcaissonne. Ce petit ruisseau prend sa source vers la mare de Firmis et se jette dans la Marcaissonne. Il constitue une trame bleue et verte Nord-Sud

Dans la première partie que nous découvrons, le ruisseau a un cours assez libre et réalise de petits méandres ce qui, nous explique Bruno, ralentit la vitesse d'écoulement de l'eau et favorise aussi une infiltration vers les couches inférieures : ce mécanisme est globalement très favorable tant le cas d'orages en limitant les crues...



Babette fait remarquer que la biodiversité qu'elle a observée dans cette partie est assez importante (odonates, papillons...) mais elle trouve que les espèces observées sont moins fréquentes qu'il y a quelques années : années avec sécheresse, effet des traitements anti-moustiques tigres... ?

Devant un parterre d'Orties dioïques, elle explique combien cette plante est bénéfique aux insectes puisque par exemple de nombreux papillons viennent y pondre : c'est le cas par exemple du Vulcain, magnifique papillon orné d'une bande rouge-orangée (origine de son nom = Vulcain, dieu du feu, des volcans...) dont les plantes hôtes des chenilles sont des Urticacées (famille de l'Ortie).



Ce papillon a été vu plusieurs fois par Pierre lors de la préparation de la visite et Babette après nous l'avoir présenté sur une photo plastifiée (ci-dessus) nous montre une feuille d'Ortie enroulée, mécanisme qui va protéger la chenille issue de la ponte d'un œuf sur la feuille.

Il serait absolument nécessaire qu'un plan de fauche permettant de préserver ces pontes et leur développement soit mis en place dans les années à venir : en effet, chaque année, les bords du ruisseau sont fauchés trop précocement pour permettre le développement des insectes et de certaines plantes très intéressantes... la fauche réalisée le lendemain de la visite confirme bien cette nécessité !

Bruno et Pierre nous montrent ensuite plusieurs plantes poussant le long du ruisseau : Rumex oseille, Arums d'Italie, Géraniums disséqués, Sureau noir, magnifique Saule blanc abritant dans son tronc crevassé des Chélidoines et certainement une grande quantité d'insectes....



Dans la seconde partie du ruisseau, marquée au départ par la présence d'un beau Cognassier en pleine floraison, l'eau coule à grande vitesse dans une petite rigole...ce qui contraste par rapport à la première partie. Bruno explique que la renaturation de certains ruisseaux est une opération qui est effectuée dans certains secteurs de rivière pour les raisons expliquées précédemment et permet ainsi de retrouver un cours plus naturel. Parmi les plantes observées dans ce secteur qui a déjà subi une tonte précoce, on peut observer la Menthe suave, une Cardère sauvage...et à proximité du chemin, l'Orchis Homme pendu, en montaison, protégé par un tipi SONE.



La troisième partie du ruisseau est totalement souterraine et, faute d'équipement adapté, n'a pas été visitée : le ruisseau réapparaît environ 150 mètres, de l'autre côté de la route d'Auzielle, et se jette dans un petit canal de dérivation avant de rejoindre la Marcaissonne. Nous ne le suivons pas et allons découvrir, en face du collège, la prairie humide aux Jacinthes de Rome.

Les Jacinthes décollent à peine dans la parcelle humide

Petite déception en arrivant sur cette parcelle humide qui abrite une population assez importante de **Jacinthes de Rome** (une centaine de plantes dénombrées en 2020) : les Jacinthes sont en retard (la sécheresse les a retardé) et ne sont pas encore fleuries...il s'en fallait de peu d'ailleurs puisque l'après-midi les premières fleurs ont éclot et ainsi les magnifiques étamines bleues étaient visibles. Les tipis mis en place permettront aux photographes de revenir sur les lieux dans les jours qui viennent pour immortaliser cette fleur emblème de notre association.



Cette espèce est protégée au niveau national. En décembre 2014, un APPB (Arrêté préfectoral de protection de biotope) « Prairies humides à Jacinthes de Rome sur les communes de Saint-Orens et de Quint-Fonsegrives » a été pris. Il s'applique aux parcelles cadastrales sur lesquelles pousse la Jacinthe de Rome. Ce type d'arrêté permet d'encadrer ou d'interdire certaines pratiques pouvant porter atteinte à l'équilibre des milieux et à la survie des espèces protégées qui y vivent.

Typiques des Milieux humides, **la Cardamine des près** est en revanche en pleine fleurs (blanches ou rosées) et nous pouvons observer cette brassicacée typique (4 pétales en croix, siliques) qui est une des plantes hôtes du joli papillon Aurore, observé dans la commune. Enfin, sur les bords du fossé qui jouxte le rucher de SOAPI, nous avons pu observer la tige trigone et les fleurs de la **Laiche des rives** (*Carex riparia*), plante robuste poussant les pieds dans l'eau.



Visite du rucher de Cassin

Pour terminer la matinée, comme la prairie humide se situait à proximité de la prairie à Jacinthes, nous avons demandé une présentation du rucher de Cassin par les apiculteurs de SOAPI (SaintOrens Apiculture).

Christophe Margalejo, Président de SOAPI et Michel Sarrailh, apiculteur, nous ont apporté de nombreuses informations.

L'association Saint-Orens Apiculture dispose de 30 emplacements pour les ruches sur un terrain mis à disposition par la municipalité. 8 ruches sont à vocation pédagogique pour



former à l'apiculture les nouveaux adhérents. L'association vient d'y planter 200 plants d'arbustes et d'arbres mellifères. De la Phacélie et de la Moutarde blanche ont été également semées sur les espaces libres du terrain. Deux autres ruchers, l'un à St-Orens également en bordure la Marcaissonne et le 2e à Flourens, sont également gérés par SOAPI. Il est important de limiter la concentration des ruches pour que les abeilles domestiques, ainsi que les autres espèces d'abeilles, puissent disposer de ressources suffisantes à proximité.



Une ruche rassemble environ 30 000 abeilles. Les ouvrières occupent successivement plusieurs fonctions : nettoyeuses, nourrices, fabricantes de cellules, ventileuses, gardiennes et pour terminer butineuses. Elles butinent environ 10 millions de fleurs pour faire 1 kilogramme de miel,

se déplaçant jusqu'à trois kilomètres de la ruche. Au cours d'une saison, une abeille récolte en moyenne 2 à 5 grammes de miel. Une abeille vit 2 mois en été et 6 en hiver.

La reine qui peut vivre jusqu'à 5 ans est fécondée lors du vol nuptial. Attirés par les phéromones qu'elle émet, une dizaine de mâles vont la féconder puis mourir. Leur sperme est stocké dans une poche spéciale, la spermathèque, et servira à la fécondation pendant toute la durée de vie de la reine. Le fait d'être fécondée par plusieurs mâles limite le risque de consanguinité. Après la fécondation, la reine ne sort plus de l'essaim d'abeilles. Les pontes seront très importantes en mai, juin, juillet. On peut compter jusqu'à plus de 2 000 œufs par jour sur cette période. Au printemps, quand la colonie est suffisamment nombreuse, une 2e reine est nourrie au nectar, la reine plus âgée quitte alors la ruche avec la moitié de la colonie, c'est l'essaimage.

Les abeilles sont soumises à la forte pression des frelons asiatiques, qui attaquent les ruches (les abeilles sont des sources de protéines). Vous pouvez piéger au printemps les reines de ces prédateurs. La période de piégeage démarre en général en tout début de printemps lorsque la température approche 15°C et se termine mi-mai : cela correspond au moment où les reines sortent pour construire leur nid primaire. Pour piéger, prendre une bouteille plastique vide, percer le bouchon et y glisser un morceau de fil de fer sous forme de crochet. Percer 3 trous de 1 cm de diamètre dans



la partie supérieure de la bouteille. Remplir 1/3 de la bouteille d'un mélange de sirop rouge (grenadine, fraise, cassis...), vin blanc et bière blonde. L'odeur de l'alcool repoussera les abeilles attirées elles aussi par le sucre du sirop. Suspendre la bouteille dans un arbre ou arbuste

Merci à tous les participants à cette Sortie Nature et, en particulier, à Bruno, Babette, Christophe, Michel et Pierre qui ont animé cette sortie

Texte : Pierre Jouffret et Michel Sarrailh

Photos : Babette Navarra, Bernard Laviron, Pierre Jouffret